

DEMANDE D'OPÉRATION(S) : VERSEMENT(S) LIBRE et/ou PROGRAMMÉS

Formulaire à compléter, dater, signer et à adresser à : ASSURANCEVIE.COM - 13, rue d'Uzès - 75002 PARIS
Nous vous conseillons d'en conserver une copie

Le(la) soussigné(e), ci-après désigné(e) adhérent(e), demande à effectuer l'opération suivante sur son contrat PUISSANCE AVENIR MADELIN souscrit auprès de la société SURAVENIR.

N° de contrat :

1 Adhérent(e)

Monsieur Madame

Nom

Nom de naissance

Prénom(s)

Adresse

Code postal Ville

Pays

Téléphone domicile Portable E-mail @

2 Versement libre sans frais

Montant : € (150 € minimum)

Assurez-vous que le cumul du montant de ce versement libre et des éventuels versements libres ou programmés effectués sur l'année en cours soit au moins égal au montant de votre cotisation annuelle minimale. À défaut, veuillez positionner ci-dessous des versements programmés sur votre contrat ou planifier un versement complémentaire avant la fin de l'année en cours.

Merci de bien vouloir préciser l'origine des fonds :

Héritage/donation Cession de bien Vente d'actifs immobiliers Épargne déjà constituée
 Capitaux activité professionnelle Gains aux jeux Indemnisation/dommages intérêts

Pour les montants supérieurs ou égaux à 150 000 €, merci de joindre obligatoirement un justificatif.

3 Versements programmés sans frais

Veuillez compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-joint en cochant la case « paiement récurrent / répétitif » et joindre un relevé d'identité bancaire sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC

Mise en place Modification (annule et remplace mes choix précédents de versements) Suppression

• Montant de chaque versement programmé : €,

Assurez-vous que le montant annuel des versements programmés soit au moins égal au montant de votre cotisation annuelle minimale.

• Périodicité : mensuelle (150 € min) trimestrielle (450 € min) semestrielle (900 € min) annuelle (1 800 € min)

• Jour du versement⁽¹⁾ :

Je choisis un ajustement annuel du montant de mes versements programmés

4 Répartition du(des) versement(s) sur le(s) support(s) d'investissement suivant(s) ⁽²⁾

Si votre contrat est doté de la gestion pilotée, vos versements sont automatiquement investis au prorata de la valeur des parts de chaque support d'investissement détenu sur le profil de gestion en place sur le contrat.

Si votre contrat est en gestion libre, merci de préciser la répartition du(es) versement(s) : Si nécessaire, reportez la totalité de votre choix sur papier libre, daté et signé.

Code ISIN	Nom du support	Versement libre	Versements programmés
• Fonds en euros SURAVENIR RENDEMENT		<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
• Fonds en euros SURAVENIR OPPORTUNITÉS		<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
		Total 100 %	Total 100 %

(1) Si l'option rééquilibrage automatique est positionnée sur votre contrat, la date des versements programmés doit être programmée entre le 1^{er} et le 10 du mois.

(2) Se reporter à la Présentation des supports d'investissement de la Notice ainsi qu'à l'un ou l'autre des documents suivants remis à l'adhérent lors d'un premier investissement sur celui-ci : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur, Prospectus du support, Informations spécifiques, Annexe complémentaire de présentation, Note détaillée. Ils sont également disponibles sur le site www.assurancevie.com.

■ Déclaration de l'adhérent(e) / Informations

« Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Notice comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans l'un et/ou l'autre des documents suivants : Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI), note détaillée, annexe complémentaire de

présentation.

Je reconnais également avoir été informé(e) du fait que, contrairement aux fonds en euros, les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent(e) au contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années ».

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par SURAVENIR. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté.

Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : SURAVENIR, Service Conseil, 232 rue Général Paulet, BP 103, 29802 BREST Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

Fait à : _____, le _____

SURAVENIR
Siège social : 232, rue Général Paulet - BP 103
29802 BREST CEDEX 9
Société anonyme à directoire et conseil de
surveillance au capital entièrement libéré de
440 000 000 €
SIREN 330 033 127 RCS BREST
Société mixte régie par le Code des Assurances
soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle
Prudentiel et de Résolution (ACPR)
(61 rue Taitbout 75436 PARIS Cedex 9)

Signature de l'adhérent(e) précédée
de la mention « Lu et approuvé »

Adhésion présentée par :
Assurancevie.com, la marque dédiée à la distribution de
produits d'assurance sur Internet de JDHM Vie, société de
courtage en assurance de personnes. Société par Actions
Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est
situé 13, rue d'Uzès - 75002 Paris. Elle est immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro:
478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des
Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le
n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF)
n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.
L'immatriculation sur le registre précité peut être vérifiée
sur le site internet de l'ORIAS : www.orias.fr

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SURAVENIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SURAVENIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

*Veuillez compléter les champs marqués **

Nom / Prénom(s)* : _____
Nom / Prénom(s) du débiteur

Adresse* : _____
Numéro et nom de la rue

Code postal *Ville*

Pays

Coordonnées du compte* : _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier : SURAVENIR

Identifiant Créancier SEPA (I.C.S) : FR37ZZZ263184

Adresse : 232 rue Général Paulet
29802 Brest cedex 9
France

Type de paiement* : Paiement récurrent / répétitif ⁽¹⁾
 Paiement ponctuel ⁽²⁾

Signé à* : _____
Lieu

le* : ____/____/_____
Date

Signature(s)* :
Veuillez signer ici

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

(1) Versements programmés pour les contrats Vie et Cotisations périodiques pour les contrats Prévoyance et les contrats Emprunteurs.

(2) Versement exceptionnel pour les contrats Vie et Cotisation unique pour les contrats Prévoyance.